CONSEIL GENERAL DU RUMDA-URUNDI

Usumbura, le 4 octobre 1957.

No 91/07911



Ruhengeri 1553 A Messieurs les membres du Conseil Général (effectifs -tous)

M.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la "Note sur l'aspect politique de la double administration à la fois européenne et indigène du Ruanda-Urundi" que Monsieur Joseph Habyarimana, membre du Conseil Général du Ruanda-Urundi, autour de ce document, m'a prié de vous communiquer ainsi qu'à la Mission de visite qu'Conseil de Tutelle de l'O.N.U.

Formule.

POUR LE VICE-GOUVERNEUR GENERAL GOUVERNEUR DU RUANDA-URUNDI, LE COMMISSAIRE PROVINCIAL, P. LEROY.

Pine 1104